



Delai pour annulation de bail de location

Par **veri**, le **07/08/2008** à **21:39**

bonjour nous aimerions connaitre le delai legal pour annuler le bail de location

Par **Tisuisse**, le **09/08/2008** à **11:18**

Si vous nous expliquiez un peu plus votre problème ?

Par **veri**, le **09/08/2008** à **15:52**

apres signature du bail le 06 aout et remise des clefs nous sommes allé faire le ménage avant d'emménager, et surprise en ouvrant les placards et en regardant de plus près les murs, nous nous sommes rendu compte que les 3 chambres étaient pleines de traces d'humidité! en discutant avec les voisins nous avons appris que l'hiver de l'eau ruisselle des murs avec une odeur d'humidité, les vêtements sont imprégnés... tout ceci nous a été caché par l'agence qui nous louait! donc avec mon mari nous n'avons pas eu envie de prendre de risques, surtout avec notre petit garçon de 1 an 1/2 et moi qui suis enceinte. donc le lendemain nous avons appelé l'agence pour leur dire que nous voulions nous rétracter, mais d'après eux aucune clause n'y autorise, et nous devons donner notre préavis de 3 mois, si nous voulions quitter les lieux, bien sûr en y payant le loyer + le loyer de notre appartement actuel avec un préavis qui se termine dans un mois et les frais pour le futur appartement dont nous sommes à la recherche... bref le ciel nous tombe sur la tête; en fin de compte nous avons réussi à nous arranger à l'amiable avec l'agence qui nous a rendu nos chèques, et papiers nous leur avons

rendu les clefs et l'histoire est classée.

Ouf!!! on a eu chaud on s'est fait une grosse frayeur, mais ça nous a servi de leçon, avant de signer refaire une visite plus profonde, mais l'appart était tellement bien qu'on s'est emballé très vite pour ne pas rater l'affaire!

merci d'avoir prêté attention à notre question mais pas le temps d'attendre la réponse il a fallu agir très vite avant le week-end. bonne continuation